



ACCUEIL DE LOISIRS VISIONOMÔMES Enfants de 4 à 13 ans



Vacances HIVER 2025

Du lundi 24 février au vendredi 28 février
Capes et Épées



Du lundi 3 mars au vendredi 7 mars
Les 3 Mousquetaires



Effectif
prévisionnel :
84*

*Sous réserve d'un nombre d'animateurs recrutés
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Capas et Épées

Du lundi 24 février au vendredi 28 février



Viens nous rejoindre à la cour du Roi Louis.

Avec ton chapeau à panache, ta cape et ta lame aiguisée,
tu pourras devenir cavalier, chevalier ou justicier !

Viens défendre la veuve et l'orphelin cachés dans la cour des miracles.

Profite pour découvrir les héros de la Révolution française comme
« La tulipe noire », « Scaramouche », « Fanfan la tulipe », « Le Capitain »,
ou encore « le comte de Monté-Cristo » ou « Cyrano de Bergerac » !

Affronte les brigands de grand chemin lors d'attaques de carrosses !

Viens t'emparer de la Bastille en déjouant conspirations
et intrigues imaginées dans les passages secrets du palais de Versailles...



Les 3 Mousquetaires !

Du lundi 3 mars au vendredi 7 mars



Qui ne connaît pas la devise « Un pour tous, tous pour un » !
Viens rejoindre la troupe des mousquetaires !!!

En frères d'armes, liés par l'épée et l'amitié sacrée, viens braver le destin.
Retrouve les ferrets dérobés de la reine pour sauver l'honneur de la souveraine !



Déjoue les complots du redoutable cardinal de Richelieu
et de la perfide et séduisante Milady de Winter !

Participe aux jeux de paume ou de cartes,
et autres tournois de chevalerie ou jeu de soule médiévale.

Découvre avec nous les danses de cour et de bal,
en ligne ou en cortège avec la gaillarde ou la pavane !





FONCTIONNEMENT POUR LES VACANCES D'HIVER 2025



L'établissement accueille les enfants âgés de 4 à 13 ans **les vacances en journée complète** et propose des activités de qualité permettant de répondre aux besoins des familles.

Accueil des enfants : - du **lundi 24 au vendredi 28 février 2025 (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)**
- du **lundi 3 au vendredi 7 mars 2025 (forfait 5 jours ou 4 jours sans mercredi)**

L'Accueil de Loisirs dispose d'un portail sur internet destiné aux familles leur permettant de faire les demandes d'inscription en ligne

1. Dossier complet à fournir pour chaque année scolaire :

- Fiche administrative 2024-2025 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Fiche de renseignement 2024-2025 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes) avec la photocopie du carnet de vaccinations.
- Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant (facultatif),
- Fiche de consentement au recueil des données personnelles et sanitaires,
- Attestation de quotient familial CAF ou MSA, ou *dernier avis d'imposition (document complet sur 4 pages)*.



Vous devez déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres « Inscriptions Accueil de Loisirs VisioMômes » située en face du logement du gardien du complexe sportif Visiosport ou l'envoyer par mail à : alsh@ccvsc01.org.

Dossier à rendre au plus tard le 05/01/2025.

Pour les nouvelles familles, vous devez créer votre espace sur le portail <https://espacefamille.aiga.fr/1317497> (également accessible par un lien sur le site internet www.ccvsc01.org).

2. Demande d'inscriptions :

Les demandes d'inscriptions doivent être faites en remplissant et en validant les cases du calendrier en ligne sur le portail.

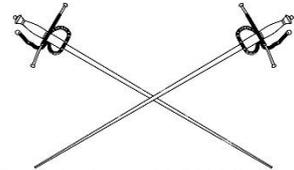
S'agissant d'un service financé en partie par les ressources propres de la communauté de communes, il est fixé un ordre d'inscription selon les priorités suivantes :

- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents réside sur le territoire de la Communauté de Communes : du lundi 13 janvier à partir de 06h00 au dimanche 19 janvier 2025.**
- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents est domicilié dans le département de l'Ain : lundi 20 et mardi 21 janvier 2025.**
- **pour les autres familles : le mercredi 22 janvier 2025.**



3. Confirmation de l'inscription :

Vous recevrez une confirmation par mail avec la facture dans un délai de 48h. Cette dernière apparaîtra également dans votre espace, onglet « Mes factures ». Si le portail affiche complet, Merci d'envoyer un mail afin d'être placé sur liste d'attente (avec capture d'écran si anomalie ou difficulté d'inscription).



4. Règlement :

Plusieurs possibilités pour régler :

- **en ligne** : par carte bancaire via le portail destiné aux familles
- **par chèque (à l'ordre du Trésor Public)** : dépôt dans la boîte aux lettres « Inscriptions ALSH Visiomômes »,
- **en espèces, par chèques vacances ou tickets CESU** : en venant directement à l'Accueil de Loisirs lors des permanences d'accueil du public,
- **en E-CESU** : sur votre compte CESU code affilié 1308821*5) ; Merci de bien vouloir privilégier les **I-CESU** dans la mesure du possible. Merci de bien vouloir nous confirmer votre règlement **E-CESU** ou **I-CESU** par retour de mail à alsh@ccvsc01.org

Les règlements sont à effectuer en une fois, à compter de la réception du mail de confirmation d'inscription dans un délai de 48 heures.

Tout règlement n'ayant pas été réceptionné dans ce délai entraînera l'annulation de l'inscription.





TARIFS des VACANCES HIVER – 2025

Fixés par délibération du 13 décembre 2022

Ces tarifs comprennent l'animation, les repas, les goûters de l'après-midi, l'encadrement technique, le matériel, les assurances ...



| CCVSC | AIN | HORS AIN |
|---|-----|----------|
| TARIF APRES REDUCTION LABEL « LOISIRS EQUITABLES » CAF | | |



| Places Prévisionnelles | Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2024 (revenus 2023) | Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône * | Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône * | Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône * | Non Allocataires CAF/MSA Ain-Rhône * | |
|------------------------|--|----------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|--|
|------------------------|--|----------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|--|

Accueil de Loisirs

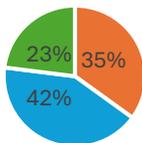
| | | | | | | | |
|------------------------|---|----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Forfait 4 jours | 84  | 0 à 500€ | 40.80 | 56.80 | 52.80 | 68.80 | 70.00 |
| | | 501€ à 800€ | 47.20 | 63.20 | 59.20 | 75.20 | 76.40 |
| | | 801€ à 1000€ | 56.00 | 72.00 | 68.00 | 84.00 | 85.20 |
| | | 1000€ à 1200 € | 72.00 | 88.00 | 84.00 | 100.00 | 101.20 |
| | | 1201€ à 1500 € | 76.40 | 92.40 | 88.40 | 104.40 | 105.60 |
| | | 1501€ à 2000 € | 80.80 | 96.80 | 92.80 | 108.80 | 110.00 |
| | | 2000€ à 2666 € | 84.80 | 100.80 | 96.80 | 112.80 | 114.00 |
| > 2666 € | 99.80 | 115.80 | 114.80 | 130.80 | 132.00 | | |
| Forfait 5 jours |  | 0 à 500€ | 51.00 | 71.00 | 66.00 | 86.00 | 87.50 |
| | | 501€ à 800€ | 59.00 | 79.00 | 74.00 | 94.00 | 95.50 |
| | | 801€ à 1000€ | 70.00 | 90.00 | 85.00 | 105.00 | 106.50 |
| | | 1000€ à 1200 € | 90.00 | 110.00 | 105.00 | 125.00 | 126.50 |
| | | 1201€ à 1500 € | 95.50 | 115.50 | 110.50 | 130.50 | 132.00 |
| | | 1501€ à 2000 € | 101.00 | 121.00 | 116.00 | 136.00 | 137.50 |
| | | 2000€ à 2666 € | 106.00 | 126.00 | 121.00 | 141.00 | 142.50 |
| > 2666 € | 124.75 | 144.75 | 143.50 | 163.50 | 165.00 | | |

Pour les enfants ayant un P. A. I. alimentaire (repas fourni par la famille), un tarif spécial est mis en place.

L'Accueil de Loisirs bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la Mutualité Sociale Agricole Rhône-Alpes dans le cadre de son fonctionnement.

*Dédution faite de l'aide accordée en 2021 par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain à hauteur de 4,39 €.

Coût d'une journée enfant (vacances 2023) = 50€



■ CCVSC ■ Familles ■ CAF/MSA

CONTACTS

Accueil de Loisirs Visiomômes
Communauté de Communes Val de Saône Centre
166, route de Francheleins - Le Grand Rivolet 01090 MONTCEAUX

Accueil du public avec ou sans rendez-vous, sur place ou par téléphone : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 en période scolaire. Le secrétariat n'est pas ouvert (sauf sur rendez-vous) le mercredi en période scolaire et pendant les vacances.

Tél. 04 74 06 46 29 - Mail : alsh@ccvsc01.org - Site : www.ccvsc01.org Tél. d'urgence : 06 21 31 37 50

